

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire décalé - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **OUI**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences juridiques**

Organisé par: **Faculté de droit et de criminologie (DRT)**

Sigle du programme: **DRHD2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction

DRHD2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme de Master en droit à horaire décalé est réservé, en priorité, à un public déjà inséré dans la vie professionnelle. Il a pour objectif de permettre d'acquérir des connaissances juridiques pointues attestées par la délivrance d'un diplôme universitaire donnant accès aux mêmes professions juridiques que le diplôme de master en droit (cours du jour).

Par excellence, il s'agit d'un programme de formation continue.

En tant que tel, il est unique en Communauté française de Belgique et permet aux étudiant-e-s ayant suivi un bachelier en droit à horaire décalé de parfaire leur formation.

Grâce à cette solide formation de base, vous serez capable d'oeuvrer dans de multiples environnements. Couplée à l'importante dimension méthodologique, cette polyvalence contribuera à vous faire intégrer les mécanismes de fonctionnement de notre système juridique. Les enseignements magistraux, dispensés en soirée, permettent l'assimilation des articulations et des concepts fondamentaux de chaque matière.

Vous serez amené à compléter les cours par des lectures et des préparations à domicile.

Votre profil

Vous

- êtes titulaire d'un bachelier en droit de type universitaire et vous avez une occupation professionnelle ;
- souhaitez poursuivre votre formation sans interrompre cette activité ;
- voulez valoriser les acquis de votre expérience ;
- désirez acquérir des connaissances juridiques pointues attestées par la délivrance d'un diplôme universitaire ;
- souhaitez maîtriser l'appareillage conceptuel permettant de proposer une analyse critique du droit ;
- voulez évoluer vers des fonctions dans des environnements interdisciplinaires et internationaux.

Votre futur job

On trouve des juristes partout où l'activité humaine met en présence des parties qui s'engagent l'une envers l'autre (mise au point d'accords, négociation de contrats, résolution de conflits, défense d'intérêts).

Les compétences de juriste sont aussi largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. On trouve également des juristes dans le secteur socioculturel et de la santé, dans le journalisme ou encore l'enseignement.

Votre programme

Le master en droit à horaire décalé offre :

- un horaire aménagé sur quatre soirs par semaine (du lundi au jeudi de 18h15 à 21h15, hors cours à option et cours du module complémentaire) ;
- une solide formation dans les matières juridiques fondamentales ;
- la possibilité de vous spécialiser dans les matières de votre choix ;
- une formation qui articule théorie et travaux pratiques en petits groupes ainsi que travail personnel à domicile ;
- un diplôme universitaire qui donne accès aux mêmes professions juridiques que le master en cours du jour.

DRHD2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'étudiant inscrit au programme de master en droit à horaire décalé ambitionne de devenir un bon juriste.

« **Devenir** » On ne naît pas juriste, on le devient. Et quand on croit l'être, on cesse de le devenir. Ainsi, en principe déjà bachelier en droit, l'étudiant inscrit au programme de master à horaire décalé entend d'abord poursuivre et compléter sa formation en droit. En accroissant et en approfondissant ses connaissances, il vise à acquérir une maîtrise opérationnelle des règles, principes et concepts gouvernant toutes les disciplines du droit à l'aune de leurs racines et enjeux révélés par les autres sciences humaines. Ayant intégré les prolongements internationaux (spécialement européens), voire étrangers, des différentes matières juridiques, il veille sans cesse à renouveler ses connaissances au prix d'une démarche critique tournée vers l'autre et l'innovation. Sa maîtrise est nourrie et amplifiée par l'expérience de multiples mises en situation et par des méthodes pédagogiques actives.

« **Juriste** » Le maître en droit à horaire décalé sera capable, de manière autonome et indépendante, de diagnostiquer tous types de problèmes juridiques et d'œuvrer à leur résolution apaisante. Dans les matières relevant de ses finalités et options, cette compétence tend à l'excellence. S'appuyant sur des recherches approfondies, l'exercice de cette mission fondamentale de l'articulation du droit au fait revêtira, en outre, les formes stylistiques (écrites et orales) les plus rigoureuses de la langue française. Le diplômé sera aussi à même d'entretenir une conversation professionnelle courante dans une autre langue (spécialement le néerlandais et/ou l'anglais).

« **Bon** » Le maître en droit à horaire décalé sait que le droit, s'il est une valeur en soi, n'existe pas de manière isolée et désincarnée par rapport à la réalité économique, sociale et politique. Il comprend et assume les dimensions non juridiques qui sous-tendent tout choix juridique. C'est pourquoi, animé d'un esprit critique et ouvert, il a à cœur de ne jamais se départir d'une vision éthique et morale du droit et de la justice, l'amenant à s'interroger sans relâche sur le sens et la pertinence des règles qu'il créera, appliquera ou combattra au regard et au nom du bien commun.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. APPROFONDIR

1.1. Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences acquis au terme du programme de bachelier en droit, dans une perspective à la fois interdisciplinaire, comparative et professionnelle.

2. MAÎTRISER ET APPLIQUER

2.1. Avoir une connaissance actuelle et une maîtrise générale des principes, règles, théories, doctrines et jurisprudences donnant corps aux différentes branches du droit, en particulier le droit fiscal, le droit des sociétés (droit commercial approfondi) et comptable, le droit international privé, le droit international public, le droit des sociétés, le droit patrimonial de la famille, le droit de la sécurité sociale et le droit des sûretés.

2.2. Connaître et comprendre l'influence qu'ont certaines normes et institutions européennes et internationales sur ces différentes branches du droit.

2.3. Connaître quelques traits essentiels de ces mêmes branches du droit à l'aune de quelques systèmes étrangers et maîtriser les techniques et les réflexes de recherche en droit comparé aux fins d'approfondir ces connaissances.

2.4. Rechercher, lire et comprendre des documents juridiques écrits et en néerlandais et en anglais ou en allemand.

Être capable de suivre un cours universitaire dans une de ces langues.

2.5. Dans l'une ou l'autre branche du droit, pouvoir, de manière autonome et créative, diagnostiquer un problème juridique complexe, en discerner, dans les moindres détails, les difficultés, en élaguer les éléments périphériques, y apporter des solutions argumentées, fondées sur des recherches approfondies, livrées dans une synthèse claire sous-tendue par un raisonnement juridique poussé, cohérent et crédible.

2.6. Être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.

3. EXPLIQUER ET CONVAINCRE

3.1. Lors d'une discussion (colloque singulier, conversation collective, discours argumentatif, consultation écrite ou orale, etc.), être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.

3.2. Exprimer à haute voix, de manière vivante et structurée le contenu d'un savoir, le fruit d'une recherche ou le résultat d'une analyse juridique dans un français clair et précis dont le registre est adapté au contexte et aux qualités des interlocuteurs [exposé, entretien, conversation, plaidoyer, etc.] et être capable d'en faire de même, par écrit, dans le respect de l'échéance assignée.

3.3. Pouvoir, oralement et par écrit, produire une étude juridique étayée d'illustrations pertinentes.

3.4. Participer à une conversation courante sur une question juridique de difficulté moyenne dans une autre langue que le français (en particulier en néerlandais ou en anglais).

3.5. Respecter dans toute forme de communication les règles gouvernant la production scientifique (citations littérales, références, bibliographie, etc.).

4. RÉFLÉCHIR ET PARTICIPER

4.1. Actualiser et parfaire ses connaissances dans les différentes branches du droit de manière autonome, et d'ainsi se forger une solide culture juridique générale.

4.2. Apercevoir, mobiliser et exprimer les liens, passerelles et prolongements unissant entre elles les différentes branches du droit afin d'analyser une situation factuelle.

4.3. Dans une perspective interdisciplinaire, connaître, comprendre et mobiliser les concepts et théories issus d'autres sciences humaines (notamment l'économie politique, la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire et l'éthique) afin d'appréhender le rôle, la portée et les limites du droit et de la justice.

4.4. Faire fructifier l'ouverture résultant :

- soit d'un stage de pratique juridique et approfondir à cette occasion la capacité de contextualiser les normes, les institutions et les personnes appelées à les appliquer ;
- soit du programme interdisciplinaire en création d'entreprise ;
- soit d'un séjour d'échange ;
- soit de cours dispensés en faculté par des professeurs étrangers ;
- soit d'une activité professionnelle préexistante.

4.5. Pouvoir, à propos d'une controverse juridique ou d'une problématique qu'il aurait identifiée, se forger et exprimer une opinion personnelle.

4.6. A raison d'une analyse des situations et mécanismes humains, familiaux, économiques ou sociaux appréhendés par le droit, réfléchir à la justesse des solutions juridiques, aux moyens de les améliorer et agir en ce sens.

5. S'INTERROGER, S'IMPLIQUER ET S'ORGANISER

5.1. Comprendre le caractère relatif, dans le temps et dans l'espace, d'une solution juridique, et ainsi s'interroger sur la pertinence des choix qu'elle véhicule.

5.2. Pouvoir, à propos d'une controverse juridique ou d'une problématique qu'il aurait identifiée, se forger et exprimer une opinion personnelle.

5.3. A raison d'une analyse des situations et mécanismes humains, familiaux, économiques ou sociaux appréhendés par le droit, réfléchir à la justesse des solutions juridiques, aux moyens de les améliorer et agir en ce sens.

5.4. Identifier et promouvoir les valeurs éthiques et sociales fondatrices du droit et de la justice, ainsi que se garder de toute forme d'instrumentalisation.

6. S'ORGANISER ET S'ADAPTER

S'organiser dans son travail, pouvoir s'adapter à de nouveaux contextes et y évoluer positivement, en ayant intégré une logique de développement continu.

6.1. S'organiser, planifier son travail et respecter les délais.

6.2. Identifier et intégrer, de manière autonome, les nouvelles connaissances et compétences indispensables pour pouvoir appréhender rapidement de nouveaux contextes et/ou situations, identifier ses limites et faire appel, si nécessaire, à des ressources externes adéquates.

6.3. Intégrer une logique d'auto-évaluation, d'apprentissage et développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son futur environnement professionnel.

Tronc Commun [70.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

⊕

Finalité spécialisée [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

Accidents et responsabilité [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LDROP2011	Droit des accidents et des catastrophes	Bernard Dubuisson (supplée Geneviève Schamps)	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x
○ LDROP2012	Réparation et évaluation des dommages	Daniel de Callatay	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x
○ LDROP2013	Droit européen et comparé de la responsabilité civile - European and Comparative Law of Torts <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Eduardo Alvarez Armas Bernard Dubuisson	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x

Assurances [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LDROP2021	Droit des assurances	Bernard Dubuisson	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x
○ LDROP2022	Assurances de dommages - Schadeverzekeringen <i>Dispensé pour partie en néerlandais.</i>	Vincent Callewaert Bernard Dubuisson	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x
○ LDROP2023	Assurances de personnes	Jean-Marc Binon Nicolas Schmitz	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x

Banque et finance [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contrats et biens [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

○ LDROP2051	Droit européen et comparé des contrats - Comparative European Contract Law <i>Dispensé pour partie en anglais</i>	Denis Philippe Patrick Wéry	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LDROP2052	Droit immobilier	Isabelle Durant	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LDROP2053	Droits du crédit et de la distribution commerciale	Laurent du Jardin	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	

Environnement, urbanisme et cadre de vie [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

○ LDROP2061	Droit général de l'environnement et du cadre de vie	Charles-Hubert Born	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LDROP2062	Droit de l'urbanisme	Charles-Hubert Born Damien Jans	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		

Droit de la famille [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

○ Contenu:

● LDROP2071	Droit approfondi de la famille - Advanced aspects of Family Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Geneviève Schamps Geoffrey Willems
-------------	--	---------------------------------------

Droits de l'Homme - Human Rights [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel



Droit international public [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

En bloc 1 du master, l'étudiant.e est tenu.e de choisir trois unités d'enseignement parmi la liste suivante:

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

⊗ LDROP2161	International Law of the Sea and of the Environment	Philippe Gautier	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X X
⊗ LDROP2162	International Humanitarian Law	Jérôme De Hemptinne Jérôme De Hemptinne e De Hemptinne	0 m 40.995998 0 S Q 0 . m 198.4250 1 1 h W n 1 G [] 0 5	

Drôit de la sant  [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organis  cette ann e acad mique 2024-2025
- ⊖ Non organis  cette ann e acad mique 2024-2025 mais organis  l'ann e suivante
- ⊕ Organis  cette ann e acad mique 2024-2025 mais non organis  l'ann e suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organis  cette ann e acad mique 2024-2025 et l'ann e suivante
- Activit  avec pr requis
- ⊗ Cours accessibles aux  tudiants d' change
- ⊗ Cours NON accessibles aux  tudiants d' change
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitul  du cours pour consulter le cahier des charges d taill  (objectifs, m thodes,  valuation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

● LDROP2131	Droit m�dical et biom�dical - Medisch en biomedisch recht <i>Dispens� pour partie en n�erlandais.</i>	Jean-Marc Hausman (suppl�e Genevi�ve Schamps)	[FR] [q2] [30h] [5 Cr�dits]	x	x
● LDROP2132	Droit public de la sant�	Marc Van Overstraeten	[FR] [q2] [30h] [5 Cr�dits]	x	x

Théorie du droit [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LDRHD2200 "[Mémoire de fin d'études](#)" a comme prérequis LDRHD2100

- LDRHD2100 - [Séminaire d'accompagnement du mémoire](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

DRHD2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^o cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^o cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

Il faut apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Conditions spécifiques
----------	------------------------	------------------------



Diplôme étranger de deuxième cycle universitaire en droit

- Réussite et obtention d'un diplôme étranger de 2^{ème} cycle universitaire en droit (formation juridique de minimum 4 ans) dans

PÉDAGOGIE

Le programme est conçu pour permettre aux étudiant-e-s de développer les compétences et acquis du bon juriste (voir onglet "compétence et acquis").

Concernant les cours généraux :

- les titulaires concernés présentent de manière claire et structurée les règles, principes et concepts gouvernant leur branche du droit. Ces règles sont également commentées (en fonction de la matière concernée) au regard de leurs enjeux économiques et sociaux, et de leurs prolongements internationaux;
- le nombre réduits d'heures en présentiel conduit les professeurs à se concentrer sur l'essentiel et les étudiant-e-s à approfondir certains points de manière autonome;
- les présentations sont également ancrées dans la pratique et la participation des étudiant-e-s est sollicitée pour résoudre des problèmes concrets;
- l'insertion des étudiant-es dans le monde professionnel permet d'exploiter leur expérience lors des enseignements correspondant, ainsi que leur maturité et leur capacité à appréhender des problèmes pratiques en vue d'aborder les questions juridiques (identifier la nature du problème, envisager les outils, poser les questions adéquates à propos de leur mise en oeuvre, élaborer des solutions).

Concernant les cours approfondis :

Les étudiant-es ont également accès à des unités d'enseignement de finalité (propres à l'horaire décalé) et des cours à option (choisies parmi le programme de l'horaire de jour). Ces cours d'approfondissement reposent sur des processus pédagogiques variés. Ils permettent:

- de faire le lien avec les matières de base en partant des acquis et en présentant des thématiques avancées;
- de travailler sur des portefeuilles de lecture dans différentes langues, ce qui développe l'approche autonome de la matière, le sens de l'organisation du travail et la connaissance (au moins passive) de la terminologie juridique des langues utilisées;
- de favoriser la participation des étudiants en séance, pour apprendre à se positionner au sein d'une discussion juridique;
- d'effectuer des travaux personnels ou en groupe;
- de développer une réflexion critique sur des corpus normatifs.

Concernant les travaux pratiques :

Lors des séances de travaux pratiques, les enseignant-e-s placent les étudiant-e-s en situation de résoudre des problèmes concrets relevant de la matière envisagée. Ensemble, ils-elles résolvent des cas pratiques, ce qui permet non seulement d'apprivoiser la matière concernée, mais également de développer les capacités d'analyse des problèmes juridiques (identifier la nature du problème, envisager les outils, poser les questions adéquates à propos de leur mise en oeuvre, élaborer des solutions). L'approche collaborative est favorisée.

Les étudiant-es sont généralement invités à produire un écrit personnel qu'ils présentent et discutent ensuite avec l'enseignant-e. Cet exercice permet d'approfondir la maîtrise des canons de l'écrit juridique, à passer des faits au droit et à dérouler un raisonnement

